

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2011

Présents : Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Gérard LLOPEZ, Jean-Claude GIMENO, Jean-Claude PLA, Tony LLORENS, Louis SBARRA, Alain ALBERT, Pierre CARLES, Marie-Jeanne MULLER, Jacqueline LOZANO, Suzanne POCURUL, Françoise CRASSOUS, Béatrice GIMENO, Thierry BEUSELINCK, Géraldine ESCANDE.

Procurations : Madame Nelly MARTI à Monsieur Jean-Claude PLA, Madame Viviane MONTIER à Monsieur Claude CLARIANA, Madame Lucienne ROUSTIT à Monsieur Jean-Claude GIMENO.

Absents : Messieurs Eric CHAVERNAC et René COUSIN ; Mesdames Pascale FRANSINO et Alberte GARCIA

Secrétaire de séance : Madame Jacqueline LOZANO

Début de séance : 20 h 45

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la séance précédente du 31 Mai 2011 qui est adopté à l'unanimité des présents + 3 procurations.

ORDRE DU JOUR

DELIBERATIONS

I – Communauté de Communes La Domitienne :

a) Réforme Territoriale - D-2011-06-30-1a :

Considérant l'avis sollicité par Monsieur le Préfet auprès de chaque conseil municipal sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale transmis par ses soins le 26 avril 2011 ;

Considérant l'identité territoriale fortement similaire des communes situées à l'ouest du biterrois ;

Considérant leur positionnement de territoire rural, viticole, touristique et patrimonial, entre les deux agglomérations urbaines de Béziers et Narbonne ;

Le Conseil Municipal :

Prend acte du projet de schéma départemental de coopération intercommunale présenté par Monsieur le Préfet en séance de la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) du 15 avril 2011 qui propose le maintien de la communauté de communes La Domitienne dans son périmètre actuel, et dit que cette proposition constitue une avancée par rapport aux documents de travail présentés en séances des CDCI des 7 octobre et 17 décembre 2010 ;

Rappelle que la commune participe au sein de la communauté à l'étude d'un projet solidaire et collectif mutualisant ce territoire rural et viticole par la construction démocratique et participative d'une nouvelle intercommunalité élargie de l'ouest biterrois, avec les communes volontaires ;

Demande à Monsieur le Préfet et à la CDCI de prendre en compte les avis des conseils municipaux des communes volontaires.

Vote : **Pour** : 12 dont 1 procuration
Contre : 5 dont 2 procurations
Abstentions : 2 dont 0 procuration

b) Redevance spéciale - D-2011-06-30-1b :

Monsieur le Maire rappelle que la Communauté de Communes La Domitienne compétente en matière de collecte et traitement des ordures ménagères a décidé d'instaurer une redevance spéciale pour la collecte et le traitement des déchets non ménagers assimilés aux ordures ménagères.

La commune pour ses bâtiments et espaces publics est redevable de cette mesure.

Il donne lecture d'une convention précisant les conditions et modalités de réalisation et de facturation du service.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents + 3 procurations, n'approuve pas les termes de la convention de redevance spéciale présentée par la Communauté de Communes La Domitienne et demande qu'une étude plus approfondie des quantités et des fréquences de ramassage de certains bâtiments communaux soit réalisée pour notre commune.

c) Zone de développement éolien - D-2011-06-30-1c :

Monsieur le Maire rappelle l'étude engagée par la Communauté de Communes La Domitienne pour l'élaboration du schéma de développement des énergies renouvelables éolien et photovoltaïque.

Le bureau d'étude a réalisé un état des lieux et une analyse de faisabilité présentés lors du comité de pilotage du 26/01/11 et de la réunion de Bureau du 16/02/11.

Concernant le volet éolien, ce diagnostic fait apparaître quatre sites potentiels pour l'accueil de projets :

- Sur Nissan lez Ensérune en lien avec le Grand Narbonne,
- Entre Nissan et Lespignan,
- Entre Vendres et Lespignan,
- Sur Vendres en lien avec la Communauté d'Agglomération Béziers-Méditerranée.

Une démarche de Zone de Développement de l'Eolien ne pouvant être menée sans le consentement en amont des communes concernées,

Monsieur le Maire sollicite donc l'avis du Conseil Municipal concernant la définition du zonage au titre de la Zone de Développement de l'Eolien sur la commune

Le Conseil Municipal, approuve les sites de développement de l'éolien proposées sur la commune et autorise la communauté de communes La Domitienne à poursuivre l'étude de démarche de Zone de Développement de l'Eolien.

Vote : 18 voix pour dont 3 procurations ; 0 contre ; 1 abstention

II – Subvention façades - D-2011-06-30-2 :

Monsieur le Maire propose au Conseil de verser une subvention d'un montant de 25 % du montant TTC des travaux de réfection de façade entrant dans le périmètre définit en 2002 par la Communauté de communes « La Domitienne » correspondant au « centre ancien » de la commune dans la limite maximale de 750 €.

Il présente la demande suivante :

- HOGAN Mary Clare
11 Rue de la Marguerite (1 façade Rue des Fougères)
Montant de la subvention : 750 €

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 3 procurations, décide d'octroyer la subvention façade sus indiquée et dit que la somme sera prélevée au c/6574838 – réfection façades du BP 2011.

III – Tarifs sorties et séjours ALSH et Service Jeunesse - D-2011-06-30-3 :

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il y aurait lieu de fixer les tarifs des sorties organisées dans le cadre de l'A.L.S.H. et Service Jeunesse.

Il propose les tarifs suivants :

- Journée Aqualand TP 13 € - tarif CAF/MSA 8.40 €
- Journée Accrobranche TP 13 € - tarif CAF/MSA 8.40 €
- Journée Accrobranche et piscine TP15 € - tarif CAF/MSA 10.40 €
- Journée Montpellier + patinoire : TP 7 € - CAF/MSA : 2.40 €
- Journée ski : TP 38 € - CAF/MSA : 33.40 € avec matériel
TP 26.80 € - CAF/MSA : 22.20 € sans matériel
- Journées Multi activités :
 - Bowling/Mac Do/Ciné : TP : 15 € - CAF/MSA : 10.40 €
 - Piscine/Jorky ball/Fast food/Bowling : TP : 17 € - CAF/MSA : 12.40 €
- Demi journée Karting + pique nique TP 12 € - tarif CAF/MSA 9.70 €
- Demi journée Karting TP 10 € - tarif CAF/MSA 7.70 €
- Demi journée Jorky ball TP 7 € - tarif CAF/MSA 4.70 €
- Demi journée Paint ball TP 17 € - tarif CAF/MSA 14.70 €
- Tournois sportifs + grillade tarif unique 2 €
- Sorties plages et rivières et gorges d'héric 1.5 €
- Demi journée Lasershot TP 10 € - tarif CAF/MSA 7.70 €
- Demi journée Bowling + pique nique TP 12 € - tarif CAF/MSA 9.70 €
- Demi journée Minigolf + pique nique TP 8 €- tarif CAF/MSA 5.70 €
- Sortie cinéma TP 6 € - tarif CAF/MSA 3.70 €
- Demi journée Espace liberté :
 - Piscine TP 5 € - tarif CAF/MSA 2.70 €
 - Patinoire TP 7 € - tarif CAF/MSA 4.70 €
 - Bowling TP 10 € - tarif CAF/MSA 7.70 €
- Soirée Pizza TP 5 € - tarif CAF/MSA 3.70 €
- Soirée crêpes TP 5 € - tarif CAF/MSA 2.70 €
- Journée Canoë : TP 15 € - Bons CAF 10.40 €
- Ciné Fast Food : TP 12 € - Bons CAF : 9.70 €
- ½ journée Rivière + Grillade : Tarif unique 2 €
- Espace liberté : piscine/bowling/Mac Do TP 17 € - bons CAF 14,70 €
- Tournoi de foot au Temple du Foot Servian TP 4 € - bons CAF 1,70 €
- Montpellier : lasergame/patinoire/Mac Do TP 17 € - bons CAF 12,40 €
- Laser quest et serre amazonienne TP 15 € - CAF/MSA 10.40 €
- Journée SKI avec location de matériel TP 38 € - bons CAF 33,40 €
- Journée SKI sans location de matériel TP 28 € - bons CAF 23,40 €

Soirée repas à thème + jeux libres TP 7 € - CAF/MSA 4.70 €
 Lasergame + Fast Food TP 12 € - CAF/MAS 9.70 €
 « Pack Belges » du 23 au 29/07/2010 – TP : 25 € - Bons CAF/MSA : 13.50 €
 Initiation plongée sous-marine : TP : 25 € - Bons CAF/MSA : 20.40 €
 Sortie ½ journée Paintball : TP : 15 € - Bons CAF/MSA : 12.70 €

- Séjour SURF – 4 au 9 Juillet 2011 -
 Tarif plein : 150 € en une fois ou 2 x 75 €
 Tarif bons CAF et MSA : 75 € en une fois ou 2 fois (1x40 € + 1x35 €)
- Séjour MONTAGNE (St Bauzille de Putois) – 22 au 27 Août 2011
 Tarif plein : 180 € en une fois ou 2 x 90 €
 Tarif bons CAF et MSA : 105 € en une fois ou 2 x 52.50 €

ALSH Primaire :

- Journée OK Corral : 13 € en sus des 2 tickets ALSH Mercredi
- Journée Cinéma + Fort Apache : 5 € en sus des tarifs ALSH et Cantine
- Journée luge : 3 € en sus des tarifs ALSH et Cantine
- Journée Cinéma/Fast food/Bowling : 5 € en sus des tarifs ALSH et Cantine
- Journée Montpellier/Zoo Lunaret : 3 € en sus des tarifs ALSH et Cantine
- Sortie Quick/Ciné : 3 € en sus des tarifs ALSH et Cantine
- Sortie Accrobranche : 10 € en sus tarifs ALSH et Cantine
- Sortie sports nature : 12 € en sus tarifs ALSH et Cantine

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 3 procurations :

- APPROUVE les sorties et séjours proposés ainsi que les tarifs correspondants.
- DIT que ces nouveaux tarifs annulent et remplacent ceux fixés par délibération du Conseil Municipal du 07/04/2011.
- LAISSE le soin au responsable du service de programmer ces animations. Ce dernier devra dresser la liste des participants à chacune d'elles. Ces participations seront versées sur la régie de recettes ALSH et Service Jeunesse.

IV – Rapports 2010 – Eau Potable et Assainissement - D-2011-06-30-4 :

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les rapports annuels 2010 établis par la Lyonnaise des Eaux, délégataire de ces services, concernant le prix et la qualité de l'eau potable et de l'Assainissement collectif ainsi que les comptes rendus financiers 2010.

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 3 procurations, prend acte du contenu de ces rapports.

V – Demande de subvention traitement contre la chenille processionnaire du pin - D-2011-06-30-5 :

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire d'entretenir les plantations de pins de la commune en les protégeant contre la chenille processionnaire du pin. Le traitement aérien sera appliqué à l'aide d'un hélicoptère mono-turbine pour le traitement en zone forestière. Ce traitement est réalisé à l'aide d'un produit biologique ne présentant pas de nocivité pour l'environnement.

Soumet à cet effet un devis de travaux établi par l'Office National des Forêts qui propose un traitement au prix de 55,00 € H.T./ha pour la zone forestière et sollicite l'aide la plus élevée possible du Conseil Général, pour une surface à traiter de 14.35 ha.

Soit 943.94 € TTC.

La subvention demandée auprès du Conseil Général sera versée directement au service comptable de l'Office National des Forêts et sera déduite du montant total des travaux hors taxes. Cette opération sera expressément indiquée sur la facture émise à notre attention.

Le Conseil, approuve ces propositions, à l'unanimité des présents + 3 procurations.

VI – Travaux carrefour Route de Béziers/Route de Nissan -D-2011-06-30-6 :

Monsieur le Maire présente à l'assemblée un programme de réaménagement du Carrefour de l'Avenue de Béziers.

Le programme total est estimé à la somme de 25 690.00 € HT, estimation réalisée par le Cabinet ACEB de Lespignan.

Le Conseil Municipal :

- Approuve le projet présenté et l'estimation qui en est faite.
- Autorise Monsieur le Maire à lancer la procédure de mise en concurrence des entreprises adaptée.
- L'autorise à retenir l'entreprise reconnue mieux-disante par la CAO compétente.

Monsieur le Maire rendra compte des résultats de cette procédure lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal.

Vote : Pour à l'unanimité des présents + 3 procurations

VII – Révision générale du POS : Mise en concurrence Cabinet d'Etudes - D-2011-06-30-7 :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la volonté de lancer une révision générale du POS, notamment pour le transformer en PLU et pour permettre certaines adaptations des zones constructibles et de leurs réglementations afin de les adapter aux besoins de la commune et des technologies nouvelles.

Le cahier des charges de l'étude relative à l'élaboration du plan local d'urbanisme sera mis à la concurrence afin de retenir la meilleure offre.

Le Conseil Municipal :

- Approuve le projet présenté,
- Autorise Monsieur le Maire à lancer la procédure de mise en concurrence des cabinets d'études adaptée.
- L'autorise à retenir le Cabinet d'études reconnu mieux-disant par la CAO compétente.

Monsieur le Maire rendra compte des résultats de cette procédure lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal.

Vote : Pour à l'unanimité des présents + 3 procurations

QUESTIONS DIVERSES

↳ Points sur travaux en cours :

- Mairie
- ZAC
- Buissonnets/Place Poste

↳ Ouverture commerce ancien point chaud – restauration rapide

↳ SMBVA : Dissous fin d'année 2011

Etudes environnementales pour Natura 2000 en cours. Actuellement recherche de pistes pour savoir qui reprendrait le syndicat et ses compétences.

↳ Atlas musculation : demande de prise en charge par la Commune d'une partie de la rémunération de leur animateur.

↳ Balèti Jumelage du 3/07/2011

↳ Bodéga EVL du 2/07/2011

↳ Dimanche 10/07/2011 : Repas Elus/Personnel

JFG : Site Internet Lespignan

Rendez-vous avec Directeur Projet de Vernalis le 13/07 à 9 h
Comité de Pilotage : Thierry BEUSELINCK

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30.